



**Compte-rendu de la réunion du  
COMITE DE PILOTAGE du PEDT  
Mardi 04 Avril 2017 à 20 h 30**



**Présents :**

Représentants Elus : Mme Huguette GATINIOL, Mme Sindy PICARD,

Représentants Mairie : Mme Eva DOULCET, Mme Nathalie NUREAU

Représentant Enseignants : M. Serge CONDAMINE

Représentants Parents d'Elèves : Mme Amandine PEYRAC, Mme Audrey RATAILLE, Mme Fabienne KREITEL, Mme Krisztina BESSON

Intervenants TAP : M. Jérémy FROMENT, Mme Isabelle GERBAULT, Mme Lili BURRELL, Mme Michèle DALLON, Mme Liliane LEFEVRE, Mme Sandrine FOUILLOUX, M. Roger VERMONT, Mme Claire TESTU-VIALANEIX, Mme Catherine POMARAT

Association : Mme Corine CONSTANCIAS, Animatrice « Familles Rurales du Cantal »

**Absents excusés :**

Représentants Elus : M. Guy LACAM, Maire d'Ydes, M. Alain DELAGE, Mme Martine TRIVIAUX et Mme Isabelle LAURADOUX, Adjoint d'Ydes, Mme Sandra LAFARGE, Conseillère Municipale d'Ydes

Représentants Parents d'Elèves : Mme Virginie TAMAYO, Mme Valérie ROCHON-BAPT, M. Jérôme PICARD

Intervenants TAP : Mme Stéphanie TROMBETTA, M. Bernard DELSOL, Mme Véronique NEVES, Mme Delphine BOYER

**Absents :**

Représentants Elus : M. René BERGEAUD et M. Jean-Claude SAISSET, Adjoint d'Ydes, Mme Sophie TOURNADRE, Conseillère Municipale d'Ydes

Représentants Parents d'Elèves : Mme Dorothée DUPONT, Mme Marie FUMAT, Mme Cécile LAFARGE, Mme Marie-Hélène AUBAZAC

**Ordre du jour :**

- Les TAP : bilan 2016-2017 et calendrier 2017-2018
- L'ALSH
- Proposition de règlement interne pour les activités périscolaires

**A – LES TAP**

Mme Huguette Gatiniol ouvre la séance en remerciant les participants et en les invitant à se présenter.

**a) Bilan 2016-2017**

Elle présente un bilan des différents ateliers pour l'année 2016-2017.

(Cf. Annexe 1 : « TAP- Bilan ateliers 2016-2017 »).

Nous pouvons noter une stabilité des effectifs : une quarantaine d'enfants participent à ces ateliers chaque jour où ils ont lieu : lundi, mardi, jeudi de 15h45 à 16h45, **horaires et jours qui semblent convenir à tous.**

La participation à l'étude surveillée est par contre en nette augmentation : elle correspond donc bien à la demande qui avait été formulée par les parents.

Mme Isabelle Gerbault, mosaïste, se plaint du manque de temps pour finir des réalisations : effectivement, pour limiter le nombre trop important d'enfants, nous avons été obligés de faire 2 groupes sur une même période : G1 3 semaines, idem pour le G2. Nous n'avons pas d'autres solutions pour que tous ceux qui sont volontaires à fréquenter ces ateliers puissent le faire. Elle envisage pour l'an prochain un projet collectif qui pourrait s'étaler sur toute l'année. Mme Huguette Gatiniol précise que ce sera sans augmentation du budget.

La mosaïste signale que toutes les réalisations ne sont pas exposées.

M. Serge Condamine, Directeur du Groupe Scolaire La Fayette, intervient pour signaler que les mosaïques sont installées sur des cimaises et qu'elles peuvent donc se changer.

Mme Lili Burrell, intervenante en danse et M. Roger Vermont, professeur de théâtre, travaillent ensemble à la réalisation d'un spectacle à partir du Petit Prince : ils souhaiteraient pouvoir coordonner leur travail respectif pour présenter ce spectacle lors de la fête de l'école le 1<sup>er</sup> Juillet. M. Serge Condamine propose une répétition pendant le temps scolaire la dernière semaine avant la fête.

#### **b) Relation entre les différents personnels**

Tous sont ravis de l'accueil qui leur est réservé par le Directeur des écoles. Par contre, il y a très peu de relations avec les enseignants, ce qui s'explique par le fait que ces derniers ne sont pas partie prenante dans ces activités.

En cas d'absence d'un enfant, l'intervenant ne sait pas toujours à qui s'adresser pour le signaler. Le mieux est d'en informer le personnel communal qui travaille dans les locaux au même moment.

#### **c- Evaluation PEDT**

Mme Huguette Gatiniol en rappelle les objectifs :

- développer des activités différentes de celles pratiquées dans le cadre scolaire,
- démocratiser l'accès à des activités sportives, culturelles et artistiques,
- prendre en compte la spécificité des enfants de l'école maternelle.

Toutes les activités proposées répondent à ces objectifs.

*(cf. Annexe 2 : « Calendrier TAP 2016-2017 »)*

Par contre, elles ne sont plus gratuites : nous demandons aux familles 5 € par période car le budget de la Commune ne permet plus d'en assurer la gratuité, malgré l'aide de l'Etat (pour combien de temps encore ?).

Les thèmes sont souvent en adéquation avec le projet d'école : les enfants de la classe ULIS bénéficient de ces activités et l'enrichissement culturel est évident. Tout le monde s'accorde à dire que ces TAP présentent un côté très positif, car les enfants ont accès à de nouvelles activités, notamment culturelles, qui ne sont malheureusement pas très courantes dans nos campagnes. Mais par contre, il y a un surcroît de fatigue très net constaté par les parents et les enseignants.

Mme Huguette Gatiniol précise que par rapport au PEDT établi en 2015, il y a quelques nouveautés :

- au niveau des activités : théâtre, découverte de grands peintres
- au niveau du partenariat : ce n'est plus la FAL qui intervient au niveau de l'ALSH mais l'association « Familles Rurales ». La Municipalité a fait ce choix car les effectifs étaient en forte baisse, les animateurs étant nommés au dernier moment et donc difficultés pour établir un projet.
- un besoin en formation s'impose.

Mme Corine Constancias, Directrice de l'ALSH, intervient pour signaler que Familles Rurales prévoit un stage BAFA sur Ydes la deuxième semaine des vacances d'Octobre, du 28 Octobre au 4 Novembre, à l'attention des jeunes âgés de 17 ans. Va se poser le problème de l'accueil et de l'hébergement.

Mme Huguette Gatiniol dit qu'il y aurait peut-être une possibilité avec le Village de Vacances de Vendes. Elle va soumettre l'idée à M. le Maire qui prendra les contacts nécessaires.

#### **d – Calendrier 2017-2018**

Chaque intervenant remet à Mme Huguette Gatiniol le calendrier reçu quelques jours avant.

*(cf. Annexe 3 : « Calendrier vierge TAP 2017-2018 »).*

Une fois que ce calendrier sera complété par la Commission des Affaires Scolaires de la Municipalité, chacun le recevra pour accord et changement éventuel. Nous savons d'ores et déjà que Mme Stéphanie Trombetta (activités manuelles) ne participera plus ainsi que M. Jérémy Froment (éveil musical) et M. Bernard Delsol (Judo).

S'agissant de l'éveil musical, la Communauté de Communes Sumène-Artense acceptera-t-elle de continuer à financer un intervenant de l'Ecole de Musique du Nord Cantal? Mme Huguette Gatiniol propose de poser la question à Mme Bron, Directrice de la CCSA. Celle-ci assure que la CCSA mettra à la disposition de la Commune un intervenant aux mêmes horaires (mardi de 15h45 à 16h45).

#### **B – ALSH**

Mme Corine Constancias tient avant toute chose à remercier la Municipalité, le personnel administratif et le personnel technique ainsi que le Directeur de l'école pour leur accueil.

Le fonctionnement présente quelques différences par rapport à l'an passé :

- les locaux : tout se passe maintenant dans l'école, beaucoup plus fonctionnelle et plus agréable que l'ancienne école de Lagnac. La Directrice déclare que c'est une chance extraordinaire de travailler dans un tel cadre.
- les horaires : le centre est ouvert désormais de 7h30 à 18h30.
- fonctionnement : une semaine seulement pour limiter les frais.

Elle présente ensuite le bilan des vacances d'hiver du lundi 27 Février au vendredi 3 Mars.

*(cf. Annexe 4 : « Bilan vacances d'hiver 2017 »).*

Elle précise qu'ayant dû refuser des inscriptions, ils ont pu obtenir de Jeunesse et Sport une modification des effectifs pouvant être accueillis : le chiffre sera porté à 50, ce qui est une excellente nouvelle.

Une B.D. a été réalisée et sera présentée lors du 15<sup>ème</sup> Salon Départemental du Livre Jeunesse les 18, 19 et 20 mai 2017 à Ydes.

Enfin, la sortie prévue le mercredi au Falgoux a été annulée pour cause de mauvais temps.

Elle présente le programme pour la deuxième semaine des vacances de printemps

*(cf. Annexe 5 : « Planning Vacances de Printemps du 24 au 28 avril 2017 les K'Ydes de l'espace »)*

Ce nom « LES K'YDES » fait référence à la toute nouvelle association créée par les parents d'élèves des enfants du Conseil Municipal des Jeunes d'Ydes, dont l'objectif est d'aider à l'organisation de manifestations. Ces jeunes ont notamment comme projet de mettre en place une fête des enfants, le dimanche 30 Juillet 2017, avec au programme, un spectacle de magie. Mme Corine Constancias a d'ores-et-déjà prévu pour les vacances d'été un travail en partenariat avec le magicien. Les enfants assureraient la première partie de ce spectacle. Elle souhaite également travailler sur les cultures urbaines.

Le centre sera ouvert du 10 Juillet au 11 Août 2017. Il fermera ses portes pour 15 jours et ré-ouvrira la dernière semaine d'Août 2017.

Nous la remercions pour son engagement.

## **C – Proposition de règlement interne pour la cantine, la garderie et les TAP**

Mme Huguette Gatiniol présente cette proposition en l'expliquant par le fait que quelquefois, la municipalité est interpellée sur un comportement anormal d'un élève au cours de ces différentes activités (décide seul de ne pas participer aux activités pour lesquelles il est inscrit, perturbe le bon déroulement), et à part des mises en garde orales, rien ne se passe. On ne peut pas tolérer ce genre d'incident et il vaut mieux formaliser les différentes mesures.

Travail collectif sur le document présenté

*(cf. Annexe 6 : « Règlement interne pour la cantine, la garderie et les TAP »).*

Après avoir modifié certains passages, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

## TAP – Bilan Ateliers 2016-2017

	NIVEAU 1 (GS/CP)			NIVEAU 2 (CE1/CE2/ULIS)			NIVEAU 3 (CM1/CM2/ULIS)		
	LUNDI	MARDI	JEUDI	LUNDI	MARDI	JEUDI	LUNDI	MARDI	JEUDI
<b>PERIODE 1</b> (du 12 septembre au 19 octobre 2016)	7 (Yoga)	10 (Jardins : jeux, land'art)	11 (Porcelaine froide)	5 (Judo) 9 (Maquillage appareil)	3 (Eveil Musical)	9 (Mosaïque)	12 (Peinture) 10 (Journal Fantastique)	20 (Boîtes et Nichoirs) 2 groupes	18 (Tir à l'Arc) 2 groupes
<b>PERIODE 2</b> (du 03 novembre au 09 décembre 2016)	6 (Théâtre)	12 (Eveil Musical)	12 (Jeux Collectifs)	9 (Peinture)	10 (Boîtes et Nichoirs)	6 (Porcelaine froide)	12 (Judo) 4 séances	11 (Déchets)	15 (Mosaïque)
<b>PERIODE 3</b> (du 03 janvier au 17 février 2017)	10 (Danse)	13 (Volcans)	10 (Mosaïque)	0 (Yoga) pas d'intervenant	2 (Eveil Musical)	14 (Kinball)	17 (Théâtre)	11 (Textile)	14 (Tableau fil tendu)
<b>PERIODE 4</b> (du 06 mars au 14 avril 2017)	7 (Paroles peinture) puis 8 (Médiathèque)	12 (Marionnettes)	10 (Polo)	6 (Théâtre)	5 (4 Eléments)	9 (Sculptures matériaux recyclés)	12 (Danse)	10 (Eveil Musical) 2 séances	21 (Mosaïque)

### **TOTAL Période 1 (du 12.09.2016 au 19.10.2016) :**

- LUNDI : 43 enfants (Yoga, Judo/Maquillage appareil, Peinture/Journal Fantastique)
- MARDI : 33 enfants (Jeux Jardins, Eveil Musical, Boîtes et nichoirs)
- JEUDI : 38 enfants (Porcelaine froide, Mosaïque, Tir à l'arc)

2015/2016 : 41 enfants (Peinture/Yoga, Danse, Judo)

2015/2016 : 35 enfants (Textile, Musique, Nature)

2015/2016 : 33 enfants (Mosaïque, Porcelaine froide, Ballons)

### **TOTAL Période 2 (du 03.11.2016 au 09.12.2016) :**

- LUNDI : 27 enfants (Théâtre, Peinture, Judo)
- MARDI : 33 enfants (Eveil Musical, Boîtes et nichoirs, Déchets)
- JEUDI : 33 enfants (Jeux Collectifs, Porcelaine froide, Mosaïque)

2015/2016 : 53 enfants (Maquillage appareils, Danse/Judo, Sculpture lumineuse)

2015/2016 : 32 enfants (Musique, Nature, Textile)

2015/2016 : 30 enfants (Porcelaine froide, Ballons, Mosaïque)

### **TOTAL Période 3 (du 03.01.2017 au 17.02.2017) :**

- LUNDI : 27 enfants (Judo(annulé car 1 inscrit)/Danse, Yoga (annulé), Théâtre)
- MARDI : 26 enfants (Volcans, Eveil Musical, Textile)
- JEUDI : 38 enfants (Mosaïque, Kinball, Tableau fil tendu)

2015/2016 : 34 enfants (Judo/Danse, Yoga, Livré fées)

2015/2016 : 32 enfants (Papier, Musique, Nature)

2015/2016 : 48 enfants (Ballons, Mosaïque, Animaux bois)

### **TOTAL Période 4 (du 06.03.2017 au 14.04.2017) :**

- LUNDI : 25 enfants (Paroles peinture/Médiathèque, Théâtre, Danse)
- MARDI : 27 enfants (Marionnettes, 4 éléments, Eveil Musical)
- JEUDI : 40 enfants (Polo, Sculptures matériaux recyclés, Mosaïque)

2015/2016 : 29 enfants (Danse, Livré fées, Yoga/Peinture)

2015/2016 : 30 enfants (Nature, Papier, Musique)

2015/2016 : 38 enfants (Décoration boîtes, Tir à l'arc, Mosaïque)

# TAP – Bilan Etude Surveillée 2016-2017

	NIVEAU 1 (CP)			NIVEAU 2 (CE1/CE2/ULIS)			NIVEAU 3 (CM1/CM2/ULIS)		
	LUNDI	MARDI	JEUDI	LUNDI	MARDI	JEUDI	LUNDI	MARDI	JEUDI
<b>PERIODE 1</b> (du 12 septembre au 19 octobre 2015)	1	1	1	3	7	6	4	2 / 13	5 / 15
<b>PERIODE 2</b> (du 03 novembre au 09 décembre 2016)	2	1	1	2	5	9	5 / 12	4	4
<b>PERIODE 3</b> (du 03 janvier au 17 février 2017)	1	1	2	9	8	3	4	8	7
<b>PERIODE 4</b> (du 06 mars au 14 avril 2017)	1	1	2 / 7	5	6	7	8	10 / 14	9 / 8

**TOTAL Période 1 (du 12.09.2016 au 19.10.2016) :**

- LUNDI : 8 enfants
- MARDI : 10 / 21 enfants
- JEUDI : 12 / 22 enfants

- 2015-2016 : 3 enfants
- 2015-2016 : 8 enfants
- 2015-2016 : 7 enfants

**TOTAL Période 2 (du 03.11.2016 au 09.12.2016) :**

- LUNDI : 9 / 16 enfants
- MARDI : 10 enfants
- JEUDI : 14 enfants

- 2015-2016 : 3 enfants
- 2015-2016 : 9 enfants
- 2015-2016 : 12 enfants

**TOTAL Période 3 (du 03.01.2017 au 17.02.2017) :**

- LUNDI : 14 enfants
- MARDI : 17 enfants
- JEUDI : 12 enfants

- 2015-2016 : 15 enfants
- 2015-2016 : 15 enfants
- 2015-2016 : 4 enfants

**TOTAL Période 4 (du 06.03.2017 au 14.04.2017) :**

- LUNDI : 14 enfants
- MARDI : 17 / 21 enfants
- JEUDI : 18 / 22 enfants

- 2015-2016 : 13 enfants
- 2015-2016 : 14 enfants
- 2015-2016 : 14 enfants

Annexe 2 : Calendrier des TAP 2016/2017

TAP 2016/2017		PERIODE 1 du 12/09 au 18/10 (6 semaines)	PERIODE 2 du 03/11 au 09/12 (7 semaines)	PERIODE 3 du 03/01 au 17/02 (7 semaines)	PERIODE 4 du 06/03 au 14/04 (6 semaines)	PERIODE 5 du 02/05 au 23/06 (8 semaines)
L U N D I	GS/CP	Yoga (Carole Caquineau)	Théâtre (Roger Vermont)	-Judo (4 séances) (Bernard Delsol) OU -Danse (Lili Burrell)	Paroles de peinture : initiation picturale des œuvres de Miró, Picasso (Claire Testud)	Théâtre (Roger Vermont)
	CE	-Judo (4 séances) (Bernard Delsol) OU - Maquillage apparat (Franck Barbieux)	Peinture (Liliane Lefèvre)	Yoga (Carole Caquineau)	Théâtre (Roger Vermont)	Danse (Lili Burrell)
	CM	- Peinture (Liliane Lefèvre) OU - Création journal fantastique (Franck Barbieux)	Judo (4 séances) (Bernard Delsol)	Théâtre (Roger Vermont)	Danse (Lili Burrell)	Peinture (Liliane Lefèvre)
M A R D I	GS/CP	Allons voir les jardins de l'école : jeux, land'art (Sandrine Fouilloux)	Eveil musical (Jérémy Froment)	Expériences scientifiques : les volcans (Sandrine Fouilloux)	Spectacle marionnettes (Michèle Dallon)	Spectacle marionnettes (Michèle Dallon)
	CE	Eveil musical (Jérémy Froment)	Travail du bois, boîtes et nichoirs (Michèle Dallon)	Eveil musical (Jérémy Froment)	Les quatre éléments (Sandrine Fouilloux)	Eveil musical (Jérémy Froment)
	CM	Travail du bois, boîtes et nichoirs (Michèle Dallon)	Les déchets : approche ludique. Création d'objets (Sandrine Fouilloux)	Sculptures textiles (Michèle Dallon)	Eveil musical (Jérémy Froment)	L'univers des grands oiseaux (Sandrine Fouilloux)
J E U D I	GS/CP	Porcelaine froide (Stéphanie Trombetta)	Jeux collectifs (Delphine Boyer)	Mosaïque (Isabelle Gerbault)	Jeux collectifs (Delphine Boyer)	Auto-portraits (Stéphanie Trombetta)
	CE	Mosaïque (Isabelle Gerbault)	Porcelaine froide (Stéphanie Trombetta)	Basket (Delphine Boyer)	Sculptures en matériaux recyclés (Stéphanie Trombetta)	Mosaïque (Isabelle Gerbault)
	CM	Tir à l'arc (Delphine Boyer)	Mosaïque (Isabelle Gerbault)	Tableau en fils tendus (Stéphanie Trombetta)	Mosaïque (Isabelle Gerbault)	Baseball (Delphine Boyer)

### Annexe 3 : Calendrier des TAP 2017/2018

TAP 2017/2018	Période 1 Du 11/09 au 20/10 (6 semaines)	Période 2 Du 06/11 au 15/12 (6 semaines) <small>Pas de TAP la semaine avant les vacances de Noël (du 18 au 22 décembre 2017)</small>	Période 3 Du 08/01 au 09/02 (5 semaines)	Période 4 Du 26/02 au 06/04 (6 semaines) <small>Lundi 02 avril 2018 : Pâques</small>	Période 5 Du 23/04 au 29/06 (10 semaines) <small>Mardis 1<sup>er</sup> et 08 mai 2018 Jeudi 10 mai 2018 (Ascension) Lundi 21 mai 2018 : Pentecôte</small>
L U N D I	GS/CP	CE	CM		
M A R D I	GS/CP	CE	CM		
J E U D I	GS/CP	CE	CM		

Association et/ou activité:

Nom intervenant :

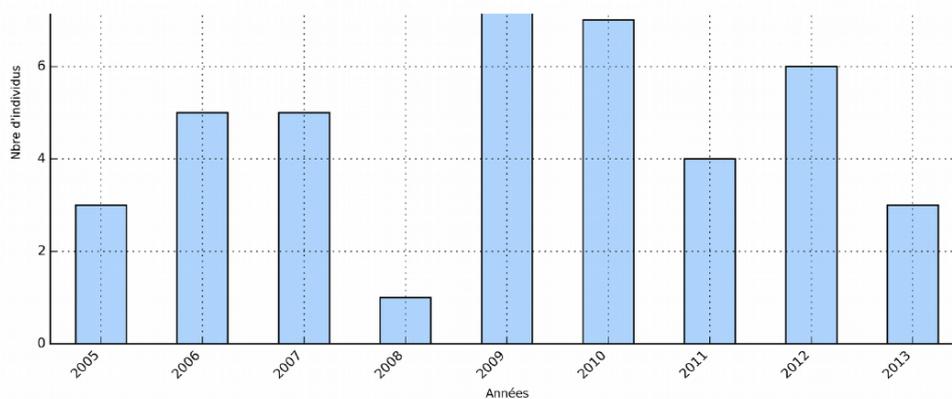
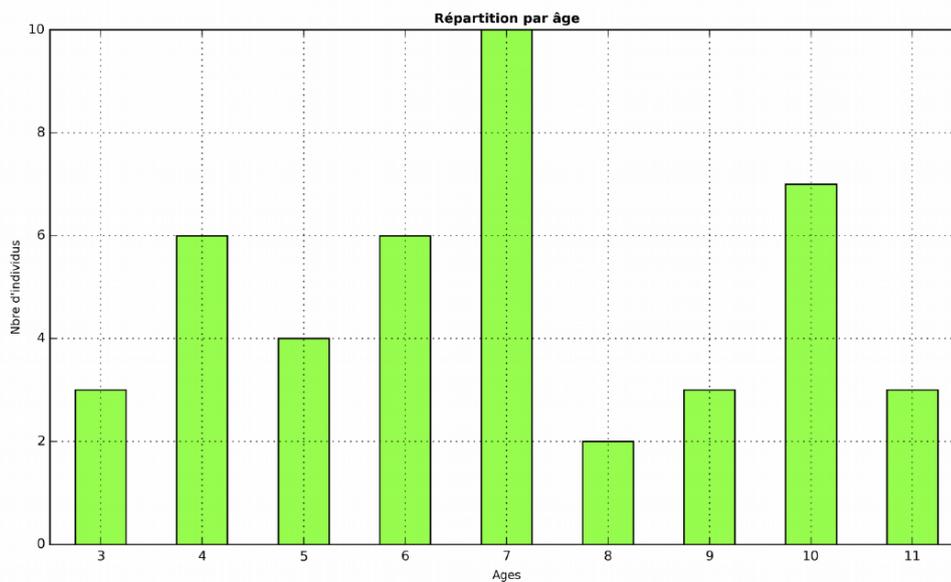
Coordonnées :

## BILAN VACANCES D'HIVER 2017 : DU LUNDI 27 FÉVRIER AU VENDREDI 03 MARS

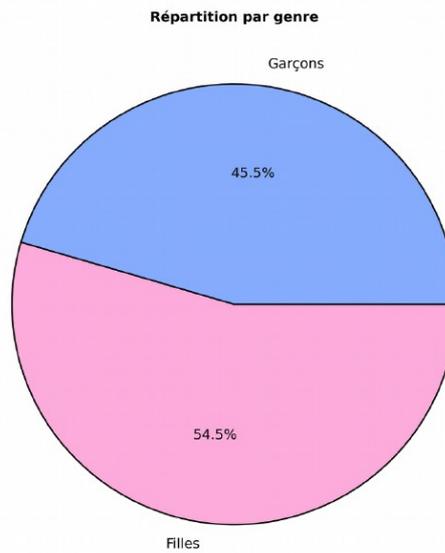
**28 FAMILLES**  
**44 ENFANTS**  
**13 ENFANTS DE - DE 6 ANS**  
**31 ENFANTS DE + DE 6 ANS**

	LUNDI 27 FEVRIER			###			01/03/17	###			03/03/17			TOTAL ENFANTS	TOTAL JOURNEES PRESENT	TOTAL JOURNEES INSCRITS	
	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI		MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI				
- DE 6 ANS	4	3	5	8	8	9	7	6	6	6	7	7	7	13		31	36,5
+ DE 6 ANS	11	11	15	25	25	25	22	18	18	20	20	20	22	31		99	101
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>29</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>44</b>		<b>130</b>	<b>137,5</b>
															SOIT 26/ JOUR		SOIT 27,5/ JOUR

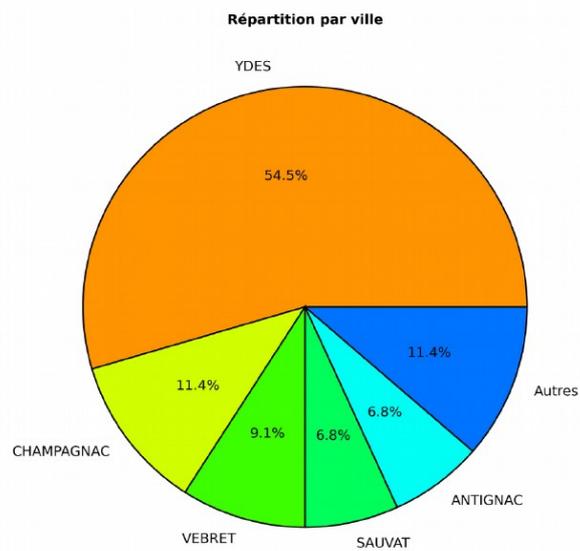
### REPARTITION PAR AGE :



## RÉPARTITION DES ENFANTS PAR SEXE :



## PROVENANCE DES FAMILLES :



YDES : 24

CHAMPAGNAC : 5

VEBRET : 4

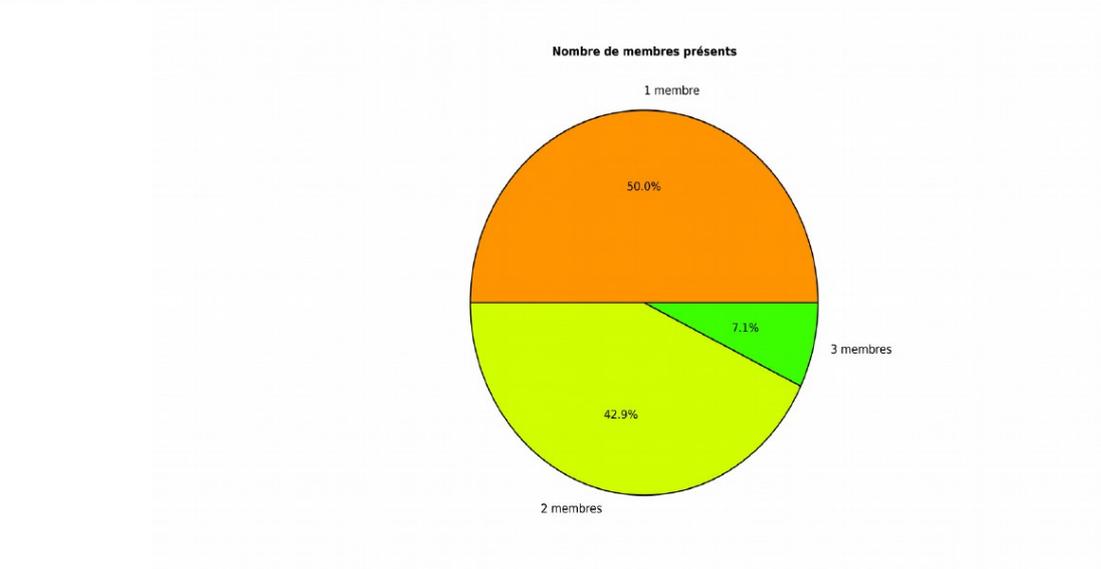
SAUVAT : 3

ANTIGNAC : 3

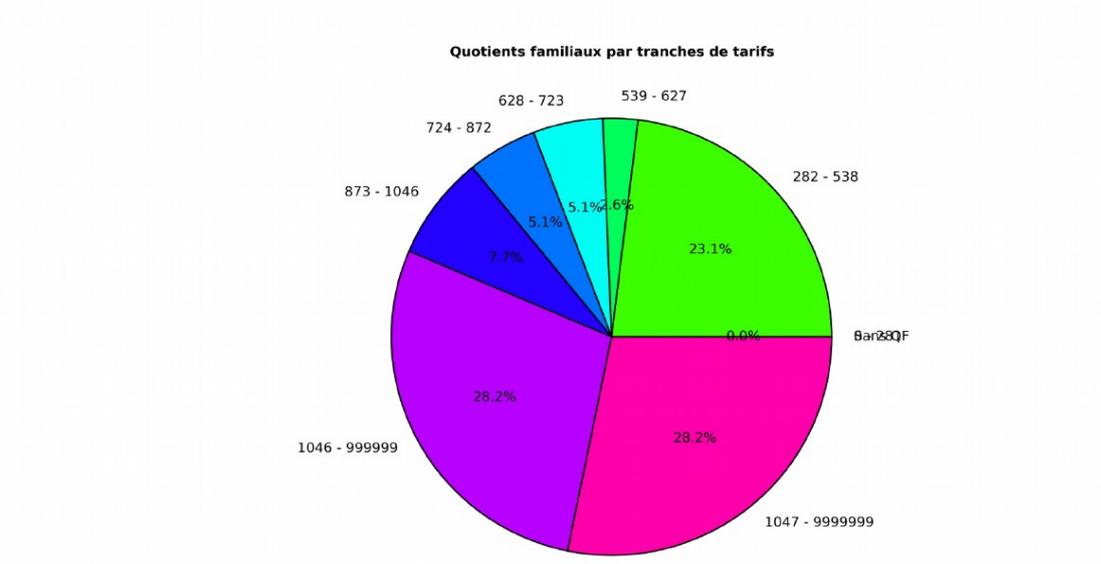
AUTRES

– SAIGNES : 2 , LE MONTEIL : 2 BASSIGNAC : 1

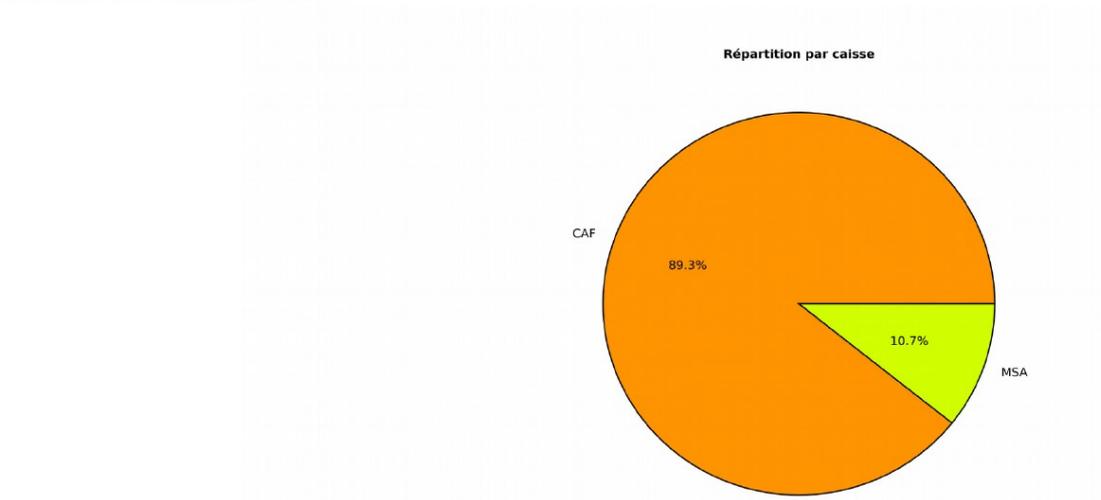
**COMPOSITION DES FAMILLES PRESENTES :**

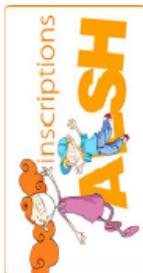
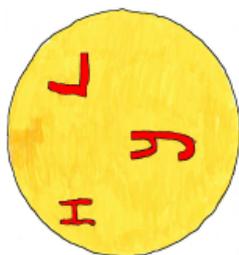


**QF DES FAMILLES :**



**CAISSE DES FAMILLES :**





*Ydes Loisirs*

Les inscriptions et renseignements se feront par

\* téléphone (0665724225)

\* par mail (asl-famillesrurales15@orange.fr),

Documents à fournir lors de l'inscription :

- \* attestation quotient familial
- \* Jugement de divorce ou décision de justice notifiant l'autorité parentale s'il y a lieu
- \* Carnet de santé (vaccins à jour)
- \* attestation d'assurance extra scolaire

# ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE YDES GROUPE SCOLAIRE LA FAYETTE

	QF<281	282<Q F <538	539<Q F <627	628<QF <723	724<QF <872	873<QF <1046	QF>1047
Quotient Familial	2,75 €	3.30 €	3,75 €	4,20 €	4,90 €	5,45 €	6.20 €
1/2 journée sans repas	4.40 €	4.50 €	5.65 €	6.75 €	7.85€	8.85 €	10.35 €
Journée avec repas	6.80 €	6.90 €	8 €	9.35 €	10.70€	11.90€	13.30 €

Tarifs pour les familles allocataires (CAF et MSA) de la commune de Ydes et hors communes:

## VACANCES DE PRINTEMPS

**du lundi 24 au vendredi 28 AVRIL**

**ouvert de 7h30 à 18h30  
pour les enfants de 3 à 12 ans**

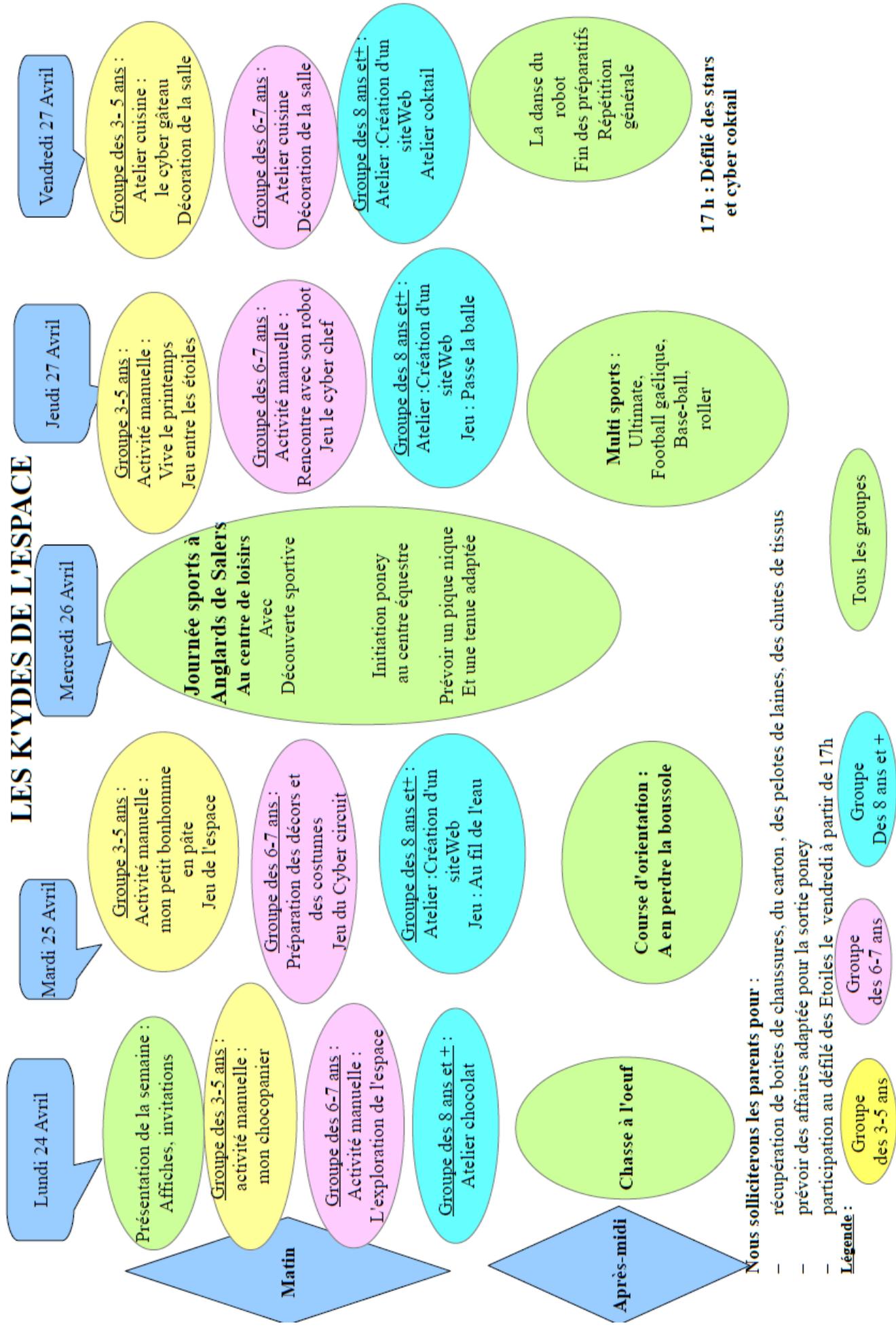
**Inscriptions dès à présent**

**Permanences : mercredi 5 et mercredi 12 avril de 14h à 16h  
samedi 8 avril de 9h à 12h**

• Une adhésion à Familiales Rurales sera demandée (valable pour 2017 et pour toute la famille)

# PLANNING VACANCES DE PRINTEMPS DU 24 AU 28 AVRIL

## LES K'YDES DE L'ESPACE



**Nous solliciterons les parents pour :**

- récupération de boites de chaussures, du carton , des pelotes de laines, des chutes de tissus
- prévoir des affaires adaptées pour la sortie poney
- participation au défilé des Etoiles le vendredi à partir de 17h

**REGLEMENT INTERNE POUR LA CANTINE, LA GARDERIE ET LES TAP**

**1 –** Le présent règlement du groupe scolaire La Fayette à Ydes a été établi pour que tous, enfants, parents, enseignants, personnel municipal et intervenants puissent se référer à ce texte en cas de difficultés de comportement.

**2 – Règles de vie**

La cour de récréation, la cantine, la garderie et les temps d'activités périscolaires sont des moments de la vie collective où le respect de chacun passe par le respect de l'autre (adultes et enfants) aux travers des actes et des paroles.

Afin de ne pas troubler le bon fonctionnement des différents services, il est exigé des enfants :

- de respecter les agents de service, les intervenants et les autres élèves ;
- de respecter le matériel ;
- de respecter tout engagement pris au moment des diverses inscriptions.
- de se rendre obligatoirement à l'activité pour laquelle il est inscrit (et non à la garderie ou en étude)

**3 – Tableau des mesures d'avertissement et de sanctions**

Mesures d'avertissement	Manifestations principales	Mesures
Refus des règles de vie en collectivité	- Comportement bruyant - Refus d'obéissance - Remarques déplacées ou agressives	<b>Premier avertissement :</b> rappel du règlement avec l'enfant. Information aux parents
	- Persistance d'un comportement perturbateur - Refus systématique d'obéissance et/ou agressivité caractérisée	<b>Deuxième avertissement écrit</b> aux parents
	- Récidive en matière de refus des règles de vie en collectivité	<b>Troisième avertissement :</b> convocation de l'enfant, des parents, des différents acteurs, du Directeur et d'un représentant de la Mairie pouvant entraîner une mesure d'exclusion temporaire de 2 jours.
Sanctions disciplinaires		
- Non respect des biens et/ou des personnes  - Menaces vis-à-vis des personnes  - Dégradations volontaires des biens	- Comportement provocant et/ou insultant - Dégradations mineures du matériel mis à disposition - Agressions physiques envers les autres élèves et/ou le personnel - dégradation importante et/ou vol de matériel mis à disposition -	- Exclusion temporaire de 2 à 3 jours selon la gravité des faits.  - + Remboursement des dégradations

En cas de non-respect des règles de vie, la démarche des mesures d'avertissement sera la suivante :

- signalisation du type de comportement par le personnel ou l'intervenant auprès du Directeur de l'école qui transmet à la Présidente des Affaires Scolaires de la municipalité ;
- Courrier d'information aux parents ; (voir modèle ci-dessous).

Pour les sanctions disciplinaires, même démarche et réunion de la commission des Affaires Scolaires, en présence de Monsieur le Maire, qui statuera sur la sanction à appliquer.

**MODELE D'AVERTISSEMENT ECRIT :**

Madame, Monsieur,

Ce jour, .../.../201..., votre enfant ....., élève en classe de ....., n'a pas respecté le règlement intérieur (cantine, garderie, TAP) au motif suivant :

.....  
.....  
.....

En application de ce même règlement, nous avons le regret de vous informer que nous lui adressons un avertissement.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de rappeler à votre enfant de respecter les règles de vie collective afin que ces moments extra-scolaires soient agréables pour tous.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer etc...